



HP-85

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|---------------------------------------|---|
| Identificateur du produit | HP-85 |
| Autres moyens d'identification | Prétrempage Sans Contact Au pH Élevé - Pour Gros Travaux |
| Usage recommandé | Utilisé comme prétrempage dans les applications de lave-auto sans contact. |
| Restrictions d'utilisation | Inconnu. |
| Fabricant / Fournisseur | Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours |
| Numéro de la FDS | Ver. 2 (le 28 mars, 2017) |
| Date de préparation | le 20 juin, 2016 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Corrosion cutanée - catégorie 1C; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s) :

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : HP-85

FDS No.: Ver. 2 (le 28 mars, 2017)

Date de préparation le 20 juin, 2016

internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|---|---------------|------|---|
| Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium | 64-02-8 | 7-12 | EDTA |
| Métasilicate de sodium | 6834-92-0 | 3-7 | N/A |
| hydroxyde de potassium | 1310-58-3 | 2-4 | La potasse caustique |
| Alcool éthyloxy | 68439-46-3 | 1-3 | N/A |
| 2-Butoxyethanol | 111-76-2 | 1-2 | Butyl Cellosolve, Ether d'éthylèneglycol et de monobutyle |

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Identificateur du produit : HP-85

FDS No.: Ver. 2 (le 28 mars, 2017)

Date de préparation le 20 juin, 2016

Page 02 de 07

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : nettoyer, sec, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Entreposer dans des contenants clos. Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|------------------------|---------------------|------------------|----------------|---------|-----------|-----|
| | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| hydroxyde de potassium | 2 mg/m ³ | | | | | |
| 2-Butoxyethanol | | 20 ppm C Peau | 50 ppm Peau | | | |

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : chlorure de polyvinyle, polychloroprène, Latex.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Identificateur du produit : HP-85

FDS No.: Ver. 2 (le 28 mars, 2017)

Date de préparation le 20 juin, 2016

Page 03 de 07

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|---|---|
| Apparence | Liquide vert. |
| Odeur | Non-parfumé |
| Seuil olfactif | Pas disponible |
| pH | 13.0 - 13.6 |
| Point de fusion/Point de congélation | Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 212 °F (100 °C) |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Pas disponible |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure) |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | ~ 1 |
| Densité relative (eau = 1) | 1.13 |
| Solubilité | Soluble. dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Pas disponible (cinématique) |
| Autres informations | |
| État physique | Liquide |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|--------------|------|--------------|----------------|
|--------------|------|--------------|----------------|

Identificateur du produit : HP-85

FDS No.: Ver. 2 (le 28 mars, 2017)

Date de préparation le 20 juin, 2016

Page 04 de 07

| | | | |
|---|---|---------------------|----------------------|
| Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium | > 1-5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) | 1780 mg/kg (rat) | |
| Métasilicate de sodium | | 1153 mg/kg (rat) | |
| hydroxyde de potassium | | 365 mg/kg (rat) | > 1260 mg/kg (lapin) |
| Alcool éthyloxy | | 1378 mg/kg (rat) | > 2000 mg/kg (lapin) |
| 2-Butoxyethanol | 450 ppm (rat femelle) (4 heures d'exposition) | 400-917 mg/kg (rat) | 220 mg/kg (lapin) |

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation grave, une rougeur et une enflure des tissus autour des yeux. Une exposition prolongée peut provoquer des lésions oculaires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires, des quintes de toux et des maux de tête.

Ingestion

Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|-----------------|----------|--------|-----|------|
| 2-Butoxyethanol | Groupe 3 | A3 | | |

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|---|---|--|-----------------------------------|-----------------------|
| Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium | 34-62 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; statique) | 113 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique) | | |

Identificateur du produit : HP-85

FDS No.: Ver. 2 (le 28 mars, 2017)

Date de préparation le 20 juin, 2016

Page 05 de 07

| | | | | |
|------------------------|---|---|--|--|
| Métasilicate de sodium | 210 mg/L (96 heures) | 216 mg/L (96 heures) | | |
| hydroxyde de potassium | 80 mg/L (96 heures) | 56 mg/L (48 heures) | | |
| Alcool éthoxylé | 11 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; eau douce) | 5.3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | | |
| 2-Butoxyethanol | 1490-2950 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures) | 1550 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | | |

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CSEO pour les poissons | CE50 pour les poissons | CSEO pour les crustacés | CE50 pour les crustacés |
|-----------------|--------------------------------------|------------------------|--|-------------------------|
| Alcool éthoxylé | 1.5 mg/L | | | |
| 2-Butoxyethanol | > 100 mg/L (21 jours; semi-statique) | | > 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique) | |

Persistance et dégradation

Versene 100 (EDTA): En utilisant des échantillons d'une rivière, d'un fossé et d'un lac comme inoculum dans le test de la bouteille fermée, une biodégradation entre 60 et 83 % a été obtenu après 49 jours à un pH de 6,5, alors qu'entre 53 et 72 % étaient obtenus après 28 jours à pH 8.0.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro UN | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|-----------|---|--|--------------------|
| Canadian TDG | 3266 | LIQUIDES CORROSIFS, de base, Inorganique (Métasilicate de sodium, hydroxyde de potassium) | Class 8 | III |
| US DOT | 3266 | LIQUIDES CORROSIFS, de base, Inorganique (Métasilicate de sodium, hydroxyde de potassium) | Class 8 | III |

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Consultez Transchem Inc. concernant le statut des ingrédients.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

Identificateur du produit : HP-85

FDS No.: Ver. 2 (le 28 mars, 2017)

Date de préparation le 20 juin, 2016

Page 06 de 07

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 20 juin, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 28 mars, 2017:
SECTION 1: IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification; Fabricant.
SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS; Classification du SGH; Éléments d'étiquetage SGH.
SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS; Information sur les ingrédients.
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES; Densité relative.
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50; Cancérogénicité.
SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.
SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION; Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b).

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .